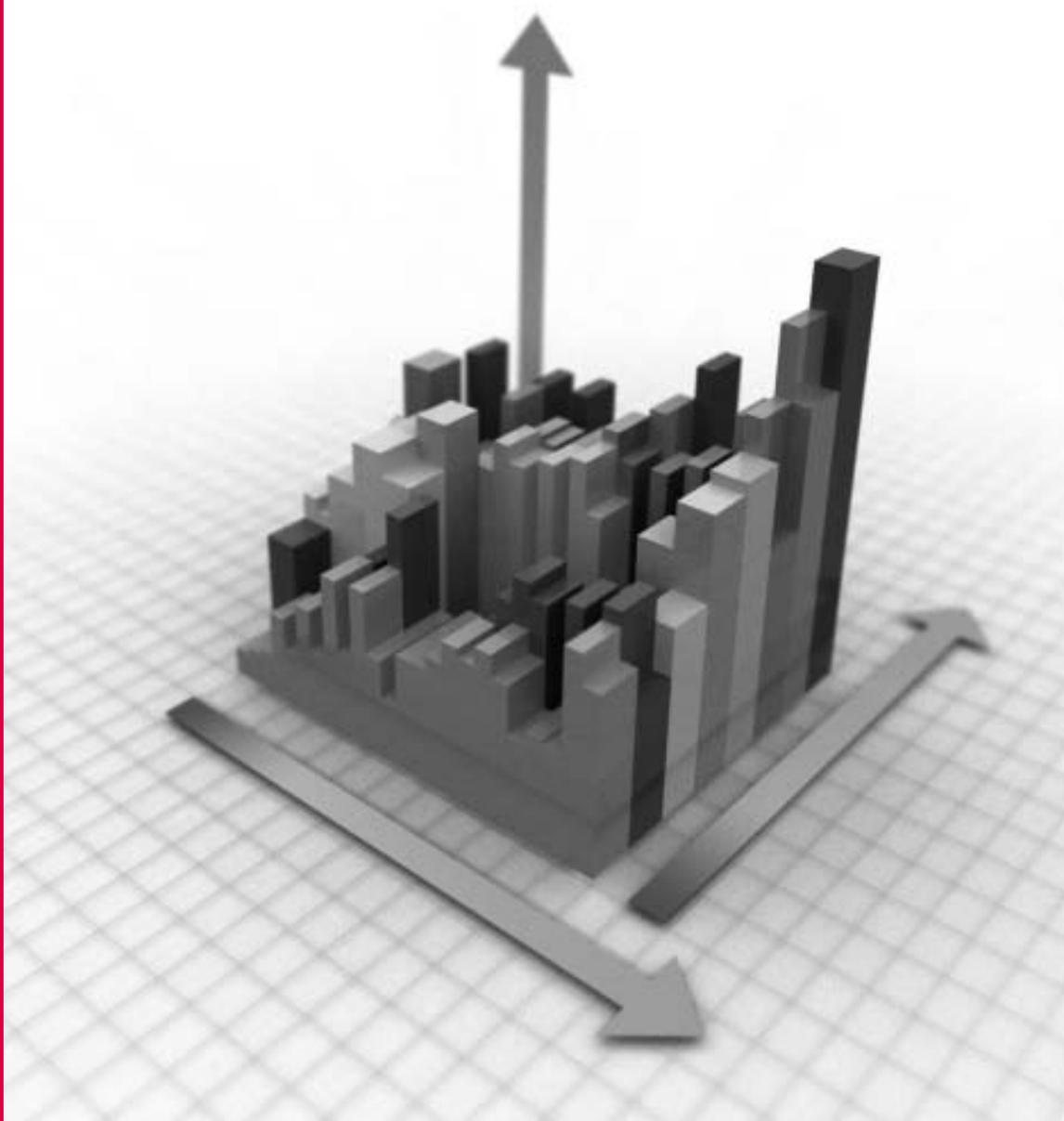




Analyse 3^{ème} trimestre 2012 : comportements de paiement des entreprises en France et en Europe



altares

▶ La connaissance inter-entreprises

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiement en Europe avec un focus sur la France depuis 2012

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

ALTARES
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altaires.fr
Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01
www.altaires.fr
Responsable des études
Thierry Millon
Tél : 04 72 65 15 51

Relations Presse : Actual Consultants
Françoise LINHART
agence@actual-consultants.com
36 ter avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon Fontainebleau
Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02
www.actual-consultants.com

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN FRANCE ET EN EUROPE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2012

PANORAMA GÉNÉRAL

4

PARTIE 1 LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN FRANCE

LES STATISTIQUES DÉTAILLÉES

10

- 10 Comportements de paiement des entreprises françaises par trimestre
Comportements de paiement des entreprises françaises par taille
Comportements de paiement des entreprises françaises par tranche d'âge
- 11 Comportements de paiement des entreprises françaises par activité
- 12 Comportements de paiement des entreprises françaises par région
- 13 Comportements de paiement : comparaison défaillances vs ensemble des entreprises
Carte des comportements de paiement des entreprises françaises par région au 3^{ème} trimestre 2012
- 14 Corrélation défaillances d'entreprises et retards de paiement
Illustration : analyse du comportement de paiement de la société LIFE SPORT INTERNATIONAL
Évolution comparée du nombre de défaillances et de retards de paiement de 1 à 15 jours sur 15 ans

PARTIE 2 LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

LES STATISTIQUES DÉTAILLÉES

16

- 16 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Carte des retards de paiement en Europe au 3^{ème} trimestre 2012
- 17 Comportements de paiement des entreprises européennes au 3^{ème} trimestre 2012
Comportements de paiement des entreprises européennes au 2^{ème} trimestre 2012
Évolution des retards de paiement des entreprises en Europe du 3^{ème} trimestre 2009 au 3^{ème} trimestre 2012
- 18 Comparaison des délais moyens de règlement en Europe au 3^{ème} trimestre 2012

MÉTHODOLOGIE

19

NANTERRE, LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN FRANCE ET EN EUROPE :
L'ANALYSE TRIMESTRIELLE ALTARES

Les paiements interentreprises se tendent en France, particulièrement dans les métiers à destination du particulier.

Ils dérapent sensiblement en Italie.

En moyenne sur le troisième trimestre 2012, les retards de paiement des entreprises françaises, analysés par Altares au travers des balances âgées des entreprises¹, remontent à 11,8 jours contre 11,5 jours trois mois plus tôt.

En Europe, les paiements interentreprises restent sous pression. Les retards de règlement sont au plus haut depuis 18 mois à 13,7 jours.

L'Allemagne s'adjuge toujours la première place (6,2 jours) tandis que les pays du Sud peinent à résister. Si l'Espagne repasse sous la barre des 20 jours, le Portugal approche désormais les 30 jours, et l'Italie signe une forte dégradation à 17,6 jours, délais au plus haut sur 3 ans. Les paiements se détendent légèrement en Grande Bretagne (15,7 jours) après avoir dérapé en début d'année 2012 et en Belgique (11 jours) qui atteint une valeur historiquement basse.

41,7% des entreprises européennes payent leurs fournisseurs sans retard ; elles sont moins d'une sur trois (32,3%) en France.

LES CONDITIONS DE PAIEMENT SE DURCISSENT EN FRANCE.

32,3% des entreprises françaises payent leurs factures sans retard sur le troisième trimestre 2012. C'est environ **1% de moins** par rapport au deuxième trimestre 2012. Cette proportion à fin septembre est malgré tout comparable à celle calculée un an plus tôt (été 2011).

Au-delà de cette tendance défavorable, ce trimestre révèle un comportement inhabituel. En effet, lorsque les entreprises, jusque-là respectueuses des termes de règlement, dégradent leurs conditions de paiement, elles le font de façon très progressive. Les factures sont alors acquittées avec un retard de quelques jours (moins de 15 jours). Or, sur ce trimestre, les décalages semblent plus marqués. En effet, la proportion d'entreprises présentant des retards inférieurs à 15 jours est stable à 36,1%, tandis que celle dont les reports excèdent 15 jours **augmente de 1% à 31,6%**.

1- Depuis 45 ans aux États-Unis et 25 ans en Europe, le programme DunTrade® du D&B Worldwide Network premier réseau mondial d'informations B to B Dun & Bradstreet, dont Altares fait partie, analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes. (Voir méthodologie).



Decide with Confidence

NANTERRE, LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

1 % d'entreprises en moins payent leurs factures à la date prévue et 1 % en plus les règlent avec un retard supérieur à 15 jours. Cet effet de ciseau défavorable traduit le manque de cash des entreprises. Plus qu'un « aménagement » des trésoreries, le recours au crédit interentreprises semble être pour ces sociétés la réponse au besoin de crédit court terme non satisfait.

Calculé en nombre de jours moyen sur l'ensemble des transactions, le retard de paiement des entreprises françaises s'établit à 11,8 jours ce trimestre contre 11,5 jours trois mois plus tôt.

Les microentreprises sont fragilisées ; les ETI peinent aussi.

À peine 10 % des **ETI et Grandes Entreprises** réglaient leurs fournisseurs sans retard (9,9%) au cours du deuxième trimestre, elles sont encore moins nombreuses sur le troisième (9,7%). Confirmation des tensions budgétaires de ces grands acteurs économiques, les retards de paiement ont tendance à basculer au-delà de 15 jours. Plus d'une ETI ou GE sur trois (35,6%) reporte le règlement des factures d'au moins 15 jours, c'est 1,7% de plus que lors du précédent trimestre. Cette dégradation rapide fait porter aux fournisseurs un risque lourd, a fortiori lorsque les retards dérapent de plus de 30 jours. En effet, Altares constate, au travers des mesures de performance de ses scores de risque, que les entreprises reportant leurs règlements fournisseurs de plus de 30 jours présentent une probabilité de défaillance multipliée par six.

Les **microentreprises** de moins de 10 salariés sont elles aussi dans une situation qui se complique. Si 38,1 % d'entre elles respectent encore les dates de règlement des factures, elles étaient 39 % trois mois plus tôt. Les retards de paiement supérieurs à 15 jours sont plus fréquents. 24,4% des microentreprises reportent leurs règlements de 15 à 30 jours ; c'est 1 % de plus qu'au cours du deuxième trimestre. Symptôme du manque de cash de ces petites entreprises, 6 % d'entre elles présentent désormais des retards de paiement supérieurs à 30 jours.

Si les comportements de paiement des **PME** semblent plus stables, pourtant les tensions demeurent ; 42,8% des entreprises reportent leurs paiements de 1 à 15 jours c'est 0,8% de moins que sur le deuxième trimestre, mais 28,9% les décalent de 15 à 30 jours, c'est 0,8% de plus.

Exprimé en jours, le retard moyen de paiement se situe à 11,3 jours pour les microentreprises de moins de 10 salariés, 11,5 jours pour les PME de 10 à 250 salariés et 12,2 jours pour les ETI et GE de plus de 250 salariés.

Les jeunes entreprises en panne de trésorerie.

En écho à la fragilité des microentreprises, le durcissement des paiements apparaît très sensible chez les jeunes entreprises.

37,3% des entreprises **créées il y a moins de trois ans** payent leurs fournisseurs sans retard, c'est 1,8% de moins que lors du deuxième trimestre. Les retards de paiement sont donc plus fréquents dans cette catégorie d'entreprises ; plus du quart d'entre elles (25,8%) reportent désormais leurs paiements de 15 à 30 jours et 7 % les décalent de plus de 30 jours.

Les entreprises encore jeunes, âgées de 3 à 5 ans, sont elles aussi sous une forte pression de manque de financement. 27,3% (+ 1,3%) règlent leurs fournisseurs avec des retards de 15 à 30 jours et 8,1 % avec des retards supérieurs à 30 jours.

Sur les autres tranches d'âge, les comportements de paiement dérapent de façon moindre mais les habitudes de paiement sont globalement plus sévères. Le respect des engagements semble même inversement proportionnel à l'ancienneté de l'entreprise. Ainsi, si le tiers (33,3 %) des entreprises âgées de 6 à 10 ans payent leurs fournisseurs dans les délais, elles sont à peine 32 % lorsqu'elles sont âgées de 11 à 50 ans et à peine plus du quart (25,7%) au-delà de 50 ans.



Decide with Confidence

NANTERRE, LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

Les paiements se durcissent dans les métiers à destination du particulier.

Le dérapage est particulièrement sévère dans les activités de **coiffeurs** et **soins de beauté**, où seulement 32,2 % des factures sont réglées dans les délais contre 42,7 % trois mois plus tôt. Pire, il y a désormais deux fois plus d'entreprises dont les paiements sont retardés de plus de 30 jours (10 % contre 5 %).

La dégradation est également lourde dans les activités de cafés-hôtels-restaurants et plus précisément dans les cafés. 25 % des entreprises de **débit de boissons** règlent leurs fournisseurs sans retard, c'est 4,2 % de moins que lors du deuxième trimestre. Les gros retards sont également très fréquents. 14,4 % des entreprises retardent leurs paiements de plus de 30 jours, c'est le plus mauvais ratio tout secteur confondu. Le retard moyen de règlement atteint désormais 19,4 jours.

La **construction** est également à la peine, particulièrement dans l'immobilier. En dépit d'une légère dégradation sur ce troisième trimestre, encore 44,9 % des entreprises du bâtiment respectent les dates de paiement des factures. En revanche, ce ratio tombe à 23,9 % dans l'immobilier, secteur où désormais plus d'une entreprise sur dix (10,1 %) retarde ses paiements fournisseurs de plus de 30 jours.

Les activités B to B tentent de résister mais seulement 18 % des transporteurs, 26 % des industriels, 27 % des services aux entreprises ou 28 % des commerçants interentreprises payent leurs fournisseurs sans retard.

L'administration est elle aussi sous pression. 22,6 % des règlements fournisseurs sont reportés de 15 à 30 jours, c'est 1,1 % de plus qu'il y a trois mois et 3,5 % (+ 0,5 %) des paiements sont retardés de plus de 30 jours.

Limousin, Auvergne, Poitou-Charentes sur le podium.

Cinq régions, contre neuf il y a trois mois, tirent la performance nationale avec plus de 37 % de paiements effectués sans retard ; en tête de celles-ci le Limousin à 40,6 %. Suivent, Poitou-Charentes (38,1 %), Auvergne (37,9 %), Basse-Normandie (37,5 %) et Bretagne (37,1 %).

Midi-Pyrénées, Bourgogne et Pays de la Loire tombent sous les 37 % sans trop s'en écarter. En revanche, l'Aquitaine perd près de 2 % et désormais 35,8 % de ses entreprises respectent les délais de règlement.

Dans neuf régions métropolitaines et les DOM, la proportion de paiements effectués sans retard est inférieure à la moyenne nationale (32,3 %). Il s'agit de l'Île-de-France (24,1 %), Nord-Pas-de-Calais (28,8 %) et la Corse (29,8 %) sous les 30 %, mais aussi Alsace (30,5 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (31,6 %), Picardie (31,9 %), Haute-Normandie (32 %) et Lorraine (32,2 %). Les DOM ferment la marche avec 20,5 % des factures réglées sans retard.

Entre ces deux groupes, cinq régions présentent des taux compris entre 33 % et 37 % : Centre (35,7 %), Franche-Comté (36,3 %), Champagne-Ardenne (34,3 %), Languedoc-Roussillon (34,5 %), Rhône-Alpes (33,2 %).

Retard de paiement et transfert de risque.

Parmi les défaillances d'entreprises prononcées au cours du troisième trimestre, la liquidation judiciaire de la société LIFE SPORT INTERNATIONAL offre une illustration manifeste de ce que retards de paiement et défaillances sont étroitement corrélés.

En 2009, ce spécialiste du Fitness présente à grand renfort de communication son appareil de musculation, un chef d'œuvre technologique né dans les années 60 pour renforcer la tonicité musculaire des cosmonautes russes. La société qui développe alors un chiffre d'affaires de 25 M€ est promise à une forte croissance. Mais l'appareil de fitness ne parvient pas à séduire les sportifs en France, les ventes s'effondrent et LIFE SPORT INTERNATIONAL demande en novembre 2011 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde. La PME change alors de stratégie et



Decide with Confidence

NANTERRE, LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

s'oriente vers les maisons de retraite, l'appareil pouvant être efficace contre l'ostéoporose. Cela n'y suffit pas ; la liquidation judiciaire est prononcée en juillet 2012.

La situation de l'entreprise semble donc s'être dégradée progressivement mais le dernier bilan disponible quatre mois avant l'ouverture de la sauvegarde en 2011 porte sur l'année 2008 ; trop ancien pour permettre une analyse financière sérieuse.

En revanche, les comportements de paiement offrent une lecture probante de la santé de l'entreprise. C'est ainsi que les règlements fournisseurs observés au travers du programme DunTrade® apparaissent se durcir lentement à partir de l'été 2010 jusqu'à l'ouverture de la procédure de sauvegarde en novembre 2011. Après une amélioration de courte durée, portée par le gel des dettes nées de l'ouverture de la procédure, le seuil critique des 30 jours de retard de paiement, révélateur d'une accélération du risque de défaillance, est franchi dès le début de l'année 2012.

En juillet 2012, exactement 24 mois après avoir constaté les premières tensions sur les paiements, la liquidation judiciaire est prononcée.

Cette connaissance avancée des comportements de paiement est un facteur essentiel de transparence économique. Elle permet aux fournisseurs d'être alertés très tôt des difficultés de trésorerie rencontrées par leurs clients et leur donne ainsi les moyens d'arbitrer leur politique crédit ; non seulement pour piloter leur BFR mais aussi pour éviter de tomber à leur tour dans la défaillance. Rappelons-le, une défaillance sur quatre est due à des retards de paiement clients.

LES PAIEMENTS SE DURCISSENT EN EUROPE ET NOTABLEMENT EN ITALIE.

Les comportements de paiement des entreprises européennes se dégradent légèrement au cours du troisième trimestre. Si 41,7% des règlements sont effectués à l'heure contre 41,8% il y a trois mois, la proportion de longs retards supérieurs à 30 jours augmente de 8,4% à 8,9%. Ce durcissement se traduit par un retard moyen constaté de 13,7 jours ce troisième trimestre contre 13,4 jours trois mois plus tôt. Les retards de règlement sont au plus haut depuis 18 mois.

Les entreprises **allemandes** dominent tous leurs partenaires commerciaux européens ; 73,7% respectent les délais de paiement, voire anticipent les dates de règlement. Le retard moyen de règlement calculé dans le pays (6,2 jours) est ainsi plus de deux fois inférieur à celui enregistré en moyenne en Europe.

Les entreprises **néerlandaises** sont également bonnes élèves ; 49,4% payent leurs fournisseurs dans les délais contractuels prévus, c'est 1,4% de mieux qu'il y a trois mois. Le retard moyen reste ainsi faible à moins de 9 jours (8,5 jours). Pour autant, 21,2% des entreprises des Pays-Bas reportent leurs paiements de plus de 15 jours, elles étaient 20,5% trois mois plus tôt.

La **Belgique** confirme l'amélioration du comportement de paiement de ses entreprises. Désormais, 44,6% des sociétés belges payent leurs factures sans retard et le retard moyen s'établit à 11 jours. Les entreprises belges font donc mieux que leurs voisines françaises.

La **Grande Bretagne** est encore assez loin de la moyenne européenne avec un retard moyen constaté de 15,7 jours mais confirme l'amélioration entamée depuis l'été 2010 en dépit de tensions en début d'année 2012. Le pays revient ainsi à ses comportements de paiement observés en été 2008. Pourtant, seulement 27,7% des entreprises britanniques respectent les délais de règlement ; c'est encore très en-dessous de la moyenne européenne (41,7%).



Decide with Confidence

NANTERRE, LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

Au sud de l'Europe les tendances sont moins favorables. Ainsi, en **Italie** le retard moyen (17,6 jours) est au plus haut depuis 3 ans ; retard qui s'ajoute à un délai contractuel de règlement déjà long, pouvant atteindre voire dépasser 120 jours. Pire, le report additionnel dépasse 30 jours pour 13,7% (11,9% il y a trois mois) des entreprises italiennes.

En **Espagne**, le retard moyen de paiement tombe légèrement sous le seuil des 20 jours mais encore 14,3% des factures sont payées avec au moins 30 jours de retard. Au **Portugal**, le report moyen de paiement dépasse 29 jours et près de 22% des règlements sont retardés de plus de 30 jours.

« Plus que la dégradation avérée des comportements de paiement interentreprises, c'est le sentiment d'un durcissement qui a stigmatisé les relations interentreprises depuis le début de l'année. Les études Altares des deux premiers trimestres confirmaient un léger assouplissement des conditions de paiement. Les délais de règlement résistaient. », rappelle Thierry MILLON, responsable des analyses Altares.

« Mais force est de constater que le troisième trimestre 2012 amorce une tendance défavorable. La fragilité de la consommation pèse sur l'activité des métiers plutôt orientés B to C. Les entreprises, et particulièrement les petites, sont confrontées à des tensions de trésorerie. Les chiffres d'affaires sont à la peine voire en recul, les marges s'effritent. La fin de l'année, traditionnellement forte dans le commerce notamment, pourrait ne pas suffire à renflouer les trésoreries. L'allongement des retards de paiement constatés ce trimestre devra être compensé par les fournisseurs qui à leur tour pourraient devoir allonger leurs délais de règlement. C'est ce cercle vicieux qui alourdit le crédit interentreprises qui pèse déjà plus de 500 milliards d'euros. L'enjeu fondamental du pilotage financier et la gestion du poste client passe par la génération du cash. La croissance impose deux règles fondamentales pour toute entreprise dans le monde : trouver des clients et se faire payer voire se faire payer dans les délais. Vendre sans examen préalable de la capacité du client à honorer son paiement dans le délai prévu conduit à transférer le risque du client vers sa propre entreprise. Rappelons-le, une défaillance sur quatre est liée à des problèmes de règlement clients. Chaque trimestre, Altares enregistre 20 millions de modifications sur les entreprises françaises ; du changement de dirigeant au changement d'adresse en passant par l'enregistrement de comportements de paiement. Autant de risques, si le compte client est imprécisément suivi, de prendre la mauvaise décision crédit et de compromettre la croissance de son entreprise. ».

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

À PROPOS D'ALTARES

Altares est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France.

Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

Altares répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1^{er} réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), Altares diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B.

Les clients d'Altares disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 200 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, Altares, détient 40% du marché français ; avec un CA d'environ 55 Millions d'Euros, l'entreprise compte près de 300 collaborateurs répartis

sur 3 sites principaux : Nanterre, St-Quentin-en-Yvelines et Villeurbanne.

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04



Decide with Confidence

PARTIE 1

STATISTIQUES DÉTAILLÉES DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN FRANCE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2012

STATISTIQUES DÉTAILLÉES

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES PAR TRIMESTRE

(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard)

TRANCHES DE JOURS DE RETARD	T3 - 2011	T4 - 2011	T1 - 2012	T2 - 2012	T3 - 2012	T3 - 2012 / T2 - 2012
Paiements sans retard	32,2%	32,9%	32,6%	33,2%	32,3%	-0,9%
De 1 à 15 jours	35,6%	35,7%	36,0%	36,2%	36,1%	-0,1%
De 16 à 30 jours	26,3%	25,8%	25,8%	25,3%	26,2%	0,9%
Supérieur à 30 jours	5,9%	5,7%	5,6%	5,3%	5,4%	0,1%
Jours de retard	12,0	11,9	11,8	11,5	11,8	0,3

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES PAR TAILLE

TAILLES D'ENTREPRISES	Paiements sans retard		Retards < 15 jours		Retards de 15 à 30 jours		Retards > 30 jours		Retards en jours	
	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012
Microentreprises (< 10 salariés)	39,0%	38,1%	31,5%	31,6%	23,5%	24,4%	5,9%	6,0%	11,1	11,3
PME (de 10 à 249 salariés)	24,2%	23,9%	43,6%	42,8%	28,1%	28,9%	4,2%	4,4%	11,3	11,5
ETI & Grandes Entreprises (250 salariés et plus)	9,9%	9,7%	56,2%	54,7%	30,6%	32,2%	3,3%	3,4%	12,0	12,2

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES PAR TRANCHE D'ÂGE

ÂGES	Paiements sans retard		Retards < 15 jours		Retards de 15 à 30 jours		Retards > 30 jours		Retards en jours	
	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012
Moins de 3 ans	39,1%	37,3%	29,5%	29,9%	24,7%	25,8%	6,7%	7,0%	11,9	12,5
3 à 5 ans	35,1%	33,7%	30,9%	30,9%	26,0%	27,3%	8,0%	8,1%	13,3	13,8
6 à 10 ans	34,3%	33,3%	33,1%	33,2%	26,1%	27,0%	6,5%	6,5%	12,2	12,6
11 à 15 ans	32,3%	31,7%	35,6%	35,5%	26,5%	27,2%	5,6%	5,7%	11,7	12,0
16 à 50 ans	32,8%	32,0%	38,5%	38,3%	24,5%	25,4%	4,2%	4,3%	10,3	10,7
51 ans et plus	26,0%	25,7%	44,5%	43,8%	25,9%	26,6%	3,6%	3,8%	10,5	10,8
TOTAL FRANCE	33,2%	32,3%	36,2%	36,1%	25,3%	26,2%	5,3%	5,4%	11,5	11,8

STATISTIQUES DÉTAILLÉES

COMPOTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES PAR ACTIVITÉ

Activités	Paiements sans retard		Retards < 15 jours		Retards de 15 à 30 jours		Retards > 30 jours		Retards en jours	
	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012
AGRICULTURE	37,9%	37,7%	32,3%	32,0%	24,4%	24,9%	5,3%	5,4%	10,8	10,9
Chasse, pêche, forêt	40,5%	41,1%	30,7%	29,9%	24,4%	24,8%	4,5%	4,2%	10,1	10,1
Culture	37,2%	37,2%	32,6%	32,3%	24,9%	25,1%	5,3%	5,5%	10,8	10,9
Élevage	39,3%	38,2%	32,1%	31,8%	22,9%	24,4%	5,6%	5,7%	10,9	10,9
CONSTRUCTION	43,8%	42,4%	31,8%	31,7%	19,7%	21,0%	4,7%	4,9%	9,3	9,6
Bâtiment	46,2%	44,9%	31,8%	31,9%	17,8%	19,0%	4,1%	4,2%	8,5	8,7
Immobilier	25,2%	23,9%	31,7%	30,3%	34,3%	35,8%	8,9%	10,1%	15,6	16,4
COMMERCE	32,2%	31,7%	36,9%	36,6%	25,9%	26,7%	5,1%	5,0%	11,2	11,2
Commerce & réparation de véhicules	32,3%	32,0%	35,9%	35,8%	26,9%	27,6%	4,8%	4,6%	11,2	11,0
Commerce de détail	35,5%	35,1%	34,2%	33,8%	25,0%	25,8%	5,3%	5,2%	11,0	11,0
Commerce interentreprises	28,1%	27,6%	40,6%	40,3%	26,5%	27,3%	4,8%	4,8%	11,5	11,5
INDUSTRIE	27,1%	26,4%	43,5%	43,4%	25,1%	25,9%	4,3%	4,3%	10,9	10,9
Industrie agroalimentaire	23,6%	23,0%	43,0%	42,7%	28,2%	29,0%	5,2%	5,2%	12,2	12,3
Industrie hors agroalimentaire	27,6%	26,9%	43,6%	43,4%	24,7%	25,5%	4,1%	4,1%	10,7	10,7
INFORMATION & COMMUNICATION	28,0%	27,7%	33,7%	32,9%	30,8%	31,8%	7,6%	7,5%	14,0	14,1
Services informatiques & édition de logiciels	31,4%	31,4%	34,0%	33,2%	28,2%	29,2%	6,4%	6,2%	12,6	12,7
Autres activités information & communication	22,6%	21,9%	33,1%	32,5%	34,9%	36,1%	9,4%	9,6%	16,2	16,4
TRANSPORT & LOGISTIQUE	18,6%	18,5%	38,6%	39,6%	35,9%	35,4%	6,9%	6,6%	14,8	14,6
Transport routier de marchandises	19,3%	19,5%	37,1%	37,9%	36,3%	35,8%	7,3%	6,7%	15,1	14,8
Autres activités de transport	17,6%	17,0%	40,8%	42,0%	35,3%	34,7%	6,3%	6,3%	14,4	14,3
ACTIVITÉS FINANCIÈRES & D'ASSURANCE	31,7%	31,3%	37,7%	36,6%	25,0%	25,9%	5,7%	6,2%	11,8	11,9
SERVICES AUX ENTREPRISES	27,8%	27,1%	34,3%	34,6%	30,5%	30,8%	7,5%	7,6%	13,9	14,1
Activités scientifiques & techniques	28,6%	27,9%	34,1%	34,3%	29,8%	30,2%	7,5%	7,6%	13,7	13,9
Services administratifs aux entreprises	26,4%	25,8%	34,5%	35,0%	31,6%	31,6%	7,4%	7,6%	14,2	14,3
SERVICES AUX PARTICULIERS	41,9%	38,2%	30,9%	30,0%	21,1%	24,4%	6,1%	7,3%	10,9	12,4
Activités de réparation	48,4%	46,8%	27,4%	27,9%	18,6%	20,1%	5,6%	5,2%	9,8	10,0
Coiffeurs, soins de beauté et corporels	42,7%	32,2%	32,2%	29,8%	20,2%	28,0%	5,0%	10,0%	10,0	15,1
Autres services à la personne	32,4%	32,1%	33,2%	32,7%	25,9%	27,2%	8,5%	8,0%	13,9	13,3
HÉBERGEMENT, RESTAURATION, DÉBITS DE BOISSON	25,1%	23,9%	32,8%	32,9%	33,4%	34,8%	8,6%	8,4%	15,3	15,3
Hébergement	26,2%	25,0%	35,2%	34,9%	31,5%	33,4%	7,1%	6,7%	13,7	13,9
Restauration	23,7%	22,7%	30,9%	31,3%	35,4%	36,2%	10,0%	9,9%	16,8	16,7
Débts de boissons	29,2%	25,0%	23,5%	24,2%	33,6%	36,4%	13,7%	14,4%	18,8	19,4
AUTRES ACTIVITÉS	32,8%	32,3%	37,8%	37,2%	24,8%	25,7%	4,5%	4,8%	10,7	10,9
Santé humaine & action sociale	27,2%	26,7%	38,2%	37,7%	28,3%	29,1%	6,3%	6,5%	13,1	13,3
Activités récréatives	29,4%	28,9%	34,6%	34,0%	29,3%	30,3%	6,6%	6,8%	13,0	13,2
Enseignement	31,5%	31,6%	41,1%	39,7%	24,0%	24,8%	3,5%	3,9%	9,7	10,0
Administrations	38,3%	37,3%	37,2%	36,5%	21,5%	22,6%	3,0%	3,5%	8,7	9,1
Autres activités	34,8%	34,4%	35,6%	35,4%	24,7%	25,2%	4,9%	5,0%	10,7	10,9
ENSEMBLE ACTIVITÉS	33,2%	32,3%	36,2%	36,1%	25,3%	26,2%	5,3%	5,4%	11,5	11,8

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES PAR RÉGION

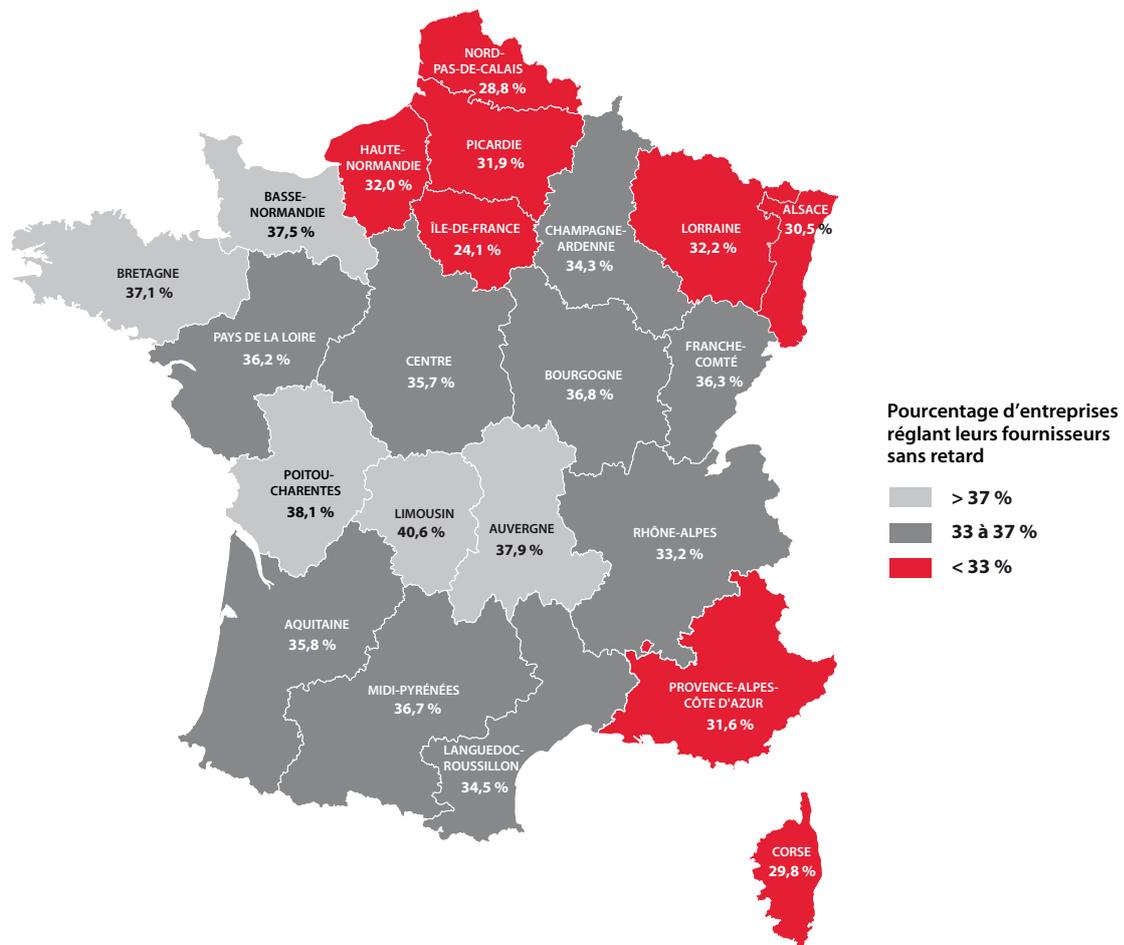
RÉGIONS	Paiements sans retard		Retards < 15 jours		Retards de 15 à 30 jours		Retards > 30 jours		Retards en jours	
	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012	T2 2012	T3 2012
ALSACE	31,7%	30,5%	37,0%	37,2%	26,2%	27,0%	5,2%	5,4%	11,3	11,5
AQUITAINE	37,4%	35,8%	35,0%	35,1%	22,9%	24,5%	4,6%	4,7%	10,2	10,4
AUVERGNE	38,7%	37,9%	36,2%	36,5%	21,2%	21,9%	3,9%	3,7%	9,4	9,3
BASSE-NORMANDIE	38,8%	37,5%	36,1%	36,0%	21,1%	22,4%	4,0%	4,2%	9,4	9,5
BOURGOGNE	37,3%	36,8%	36,1%	35,8%	22,4%	23,2%	4,2%	4,2%	9,7	9,8
BRETAGNE	38,2%	37,1%	36,9%	37,0%	21,2%	22,5%	3,7%	3,5%	9,2	9,2
CENTRE	36,5%	35,7%	37,1%	36,8%	22,1%	23,1%	4,4%	4,5%	10,0	10,1
CHAMPAGNE-ARDENNE	35,5%	34,3%	37,5%	37,7%	22,5%	23,5%	4,6%	4,5%	10,1	10,3
CORSE	30,4%	29,8%	34,1%	33,3%	29,5%	30,3%	6,0%	6,5%	12,4	12,7
FRANCHE-COMTÉ	35,9%	36,3%	36,8%	36,6%	22,4%	22,2%	5,0%	4,9%	10,3	10,3
HAUTE-NORMANDIE	32,1%	32,0%	37,2%	36,8%	25,3%	25,7%	5,4%	5,5%	11,5	11,6
ÎLE-DE-FRANCE	24,7%	24,1%	36,6%	36,3%	31,4%	32,1%	7,3%	7,5%	14,1	14,4
LANGUEDOC-ROUSSILLON	35,5%	34,5%	33,8%	34,1%	24,9%	25,5%	5,8%	5,9%	11,3	11,6
LIMOUSIN	41,6%	40,6%	34,7%	34,7%	20,2%	20,8%	3,5%	3,9%	8,8	9,1
LORRAINE	33,3%	32,2%	36,6%	36,5%	24,8%	25,7%	5,3%	5,6%	11,2	11,5
MIDI-PYRÉNÉES	38,0%	36,7%	34,3%	34,5%	23,0%	24,0%	4,7%	4,8%	10,1	10,4
NORD-PAS-DE-CALAIS	29,5%	28,8%	38,2%	37,4%	27,1%	28,3%	5,2%	5,6%	11,6	11,9
PAYS DE LA LOIRE	37,0%	36,2%	37,2%	36,9%	21,9%	23,0%	3,9%	3,9%	9,4	9,6
PICARDIE	32,6%	31,9%	36,9%	36,5%	25,0%	26,1%	5,4%	5,4%	11,3	11,3
POITOU-CHARENTES	39,0%	38,1%	36,6%	36,6%	20,5%	21,6%	3,9%	3,8%	9,3	9,4
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	32,5%	31,6%	34,1%	33,8%	27,1%	28,2%	6,4%	6,4%	12,4	12,6
RHÔNES-ALPES	34,3%	33,2%	36,7%	36,8%	24,4%	25,3%	4,6%	4,8%	10,6	10,7
AUTRES (dont DOM)	20,5%	20,5%	36,0%	35,9%	34,1%	34,8%	9,3%	8,9%	16,8	17,0
TOTAL FRANCE	33,3%	32,3%	36,2%	36,1%	25,3%	26,2%	5,3%	5,4%	11,5	11,8

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES
COMPARAISON DÉFAILLANCES VS ENSEMBLE DES ENTREPRISES

TRANCHES DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT		T3 2011	T4 2011	T1 2012	T2 2012	T3 2012
Retard ≤ 15 jours	Entreprises défaillantes	32,3 %	35,2 %	35,4 %	35,3 %	36,7 %
	Ensemble des entreprises	67,8 %	68,6 %	68,6 %	69,4 %	68,4 %
Retard > 15 jours	Entreprises défaillantes	67,7 %	64,8 %	64,6 %	64,7 %	63,3 %
	Ensemble des entreprises	32,2 %	31,4 %	31,4 %	30,6 %	31,6 %

CARTE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES
AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2012

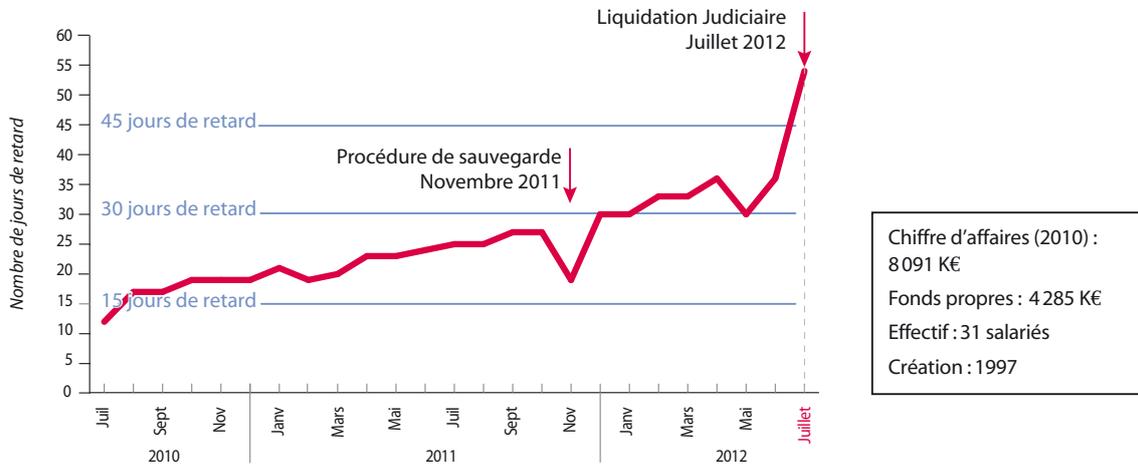
SOURCE ALTARES



CORRÉLATION DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ET RETARDS DE PAIEMENT

Illustration : analyse du comportement de paiement de la société LIFE SPORT INTERNATIONAL

Évolution des retards de paiement de la société LIFE SPORT INTERNATIONAL constatés par le programme DunTrade® sur les 24 mois précédant la liquidation judiciaire prononcée en juillet 2012.

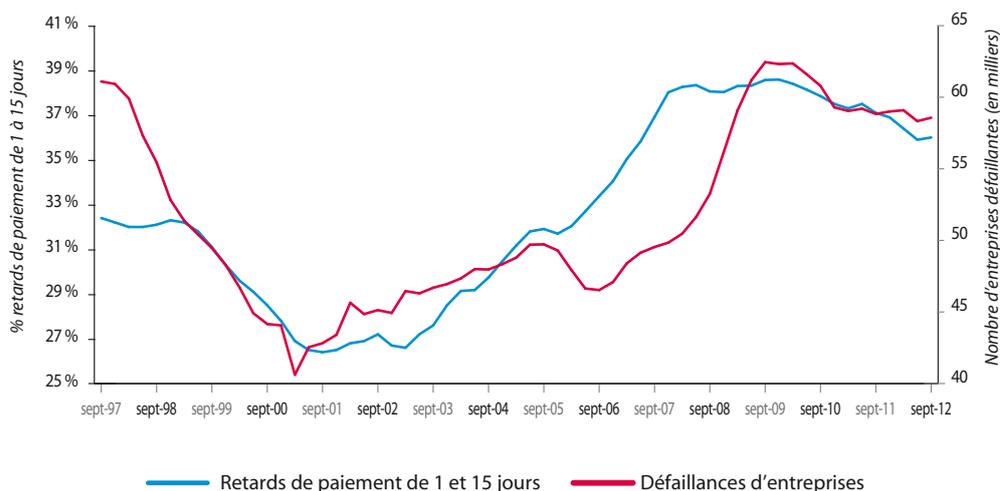


Les comportements de paiements (Paydex®) de la société Life Sport International constatés par le programme DunTrade® se sont dégradés lentement à partir de l'été 2010 jusqu'à l'ouverture de la **procédure de sauvegarde** en novembre 2011. L'amélioration a été de courte durée. Dès le début de l'année 2012 le seuil critique des 30 jours de retard de paiement, révélateur d'une accélération du risque de défaillance, est franchi.

En juillet 2012, exactement **24 mois** après avoir constaté les premières tensions sur les paiements, la **liquidation judiciaire** est prononcée.

Évolution comparée du nombre de défaillances et de retards de paiement

(données trimestrielles glissées sur 12 mois / période 15 ans).



PARTIE 2

STATISTIQUES DÉTAILLÉES DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2012

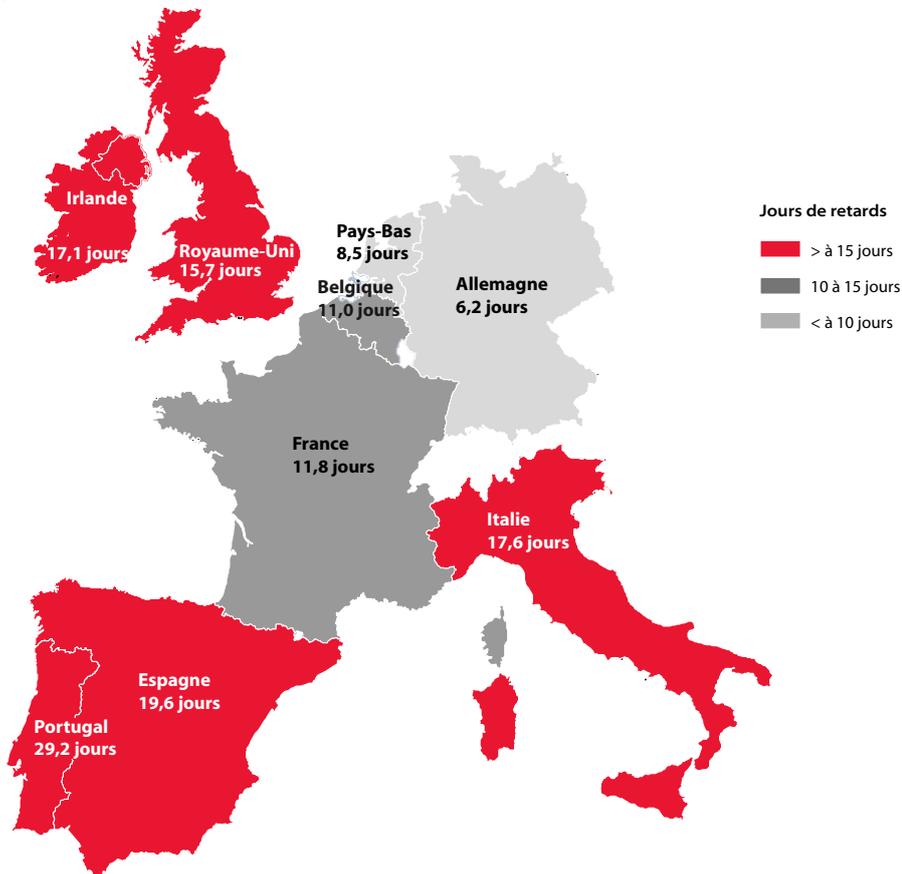
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS (exprimés en jours de retards)



LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2012

Source Altares



STATISTIQUES DÉTAILLÉES

COMPOTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2012

(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays)

TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Paiements sans retard	73,7%	44,6%	41,8%	32,3%	25,0%	44,6%	49,4%	19,5%	27,7%	41,7%
De 1 à 15 jours	18,7%	25,6%	27,4%	36,1%	33,5%	20,8%	29,4%	23,0%	33,1%	27,9%
De 16 et 30 jours	6,1%	23,9%	16,5%	26,2%	31,7%	20,8%	17,5%	34,8%	29,4%	21,5%
Supérieur à 30 jours	1,5%	5,9%	14,3%	5,4%	9,8%	13,7%	3,7%	22,7%	9,8%	8,9%

COMPOTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2012

(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays)

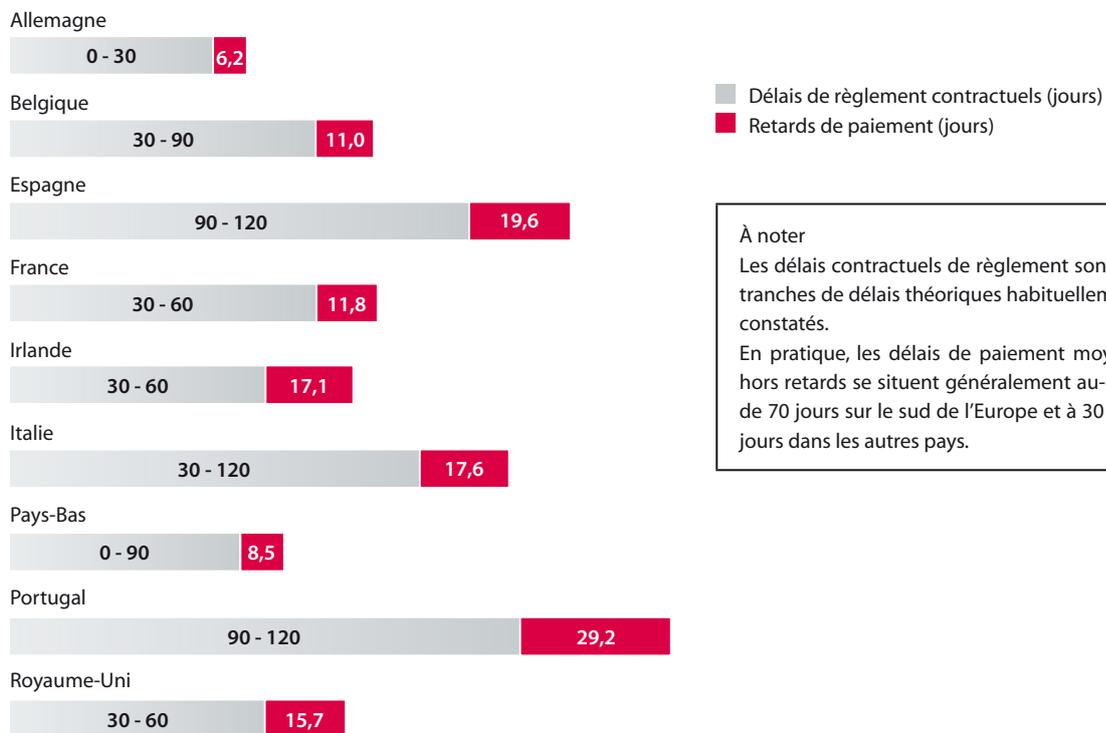
TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Paiements sans retard	73,1%	44,9%	41,2%	33,2%	24,5%	46,3%	48,0%	20,2%	27,3%	41,8%
Entre 1 et 15 jours	19,4%	24,1%	25,7%	36,2%	33,1%	21,0%	31,6%	23,1%	32,6%	28,1%
Entre 16 et 30 jours	6,0%	24,9%	17,7%	25,3%	32,3%	20,8%	17,0%	34,7%	30,1%	21,7%
Supérieur à 30 jours	1,5%	6,1%	15,5%	5,3%	10,1%	11,9%	3,5%	21,9%	10,0%	8,4%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2009 AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2012

	sept. 09	déc. 09	mars 10	juin 10	sept. 10	déc. 10	mars 11	juin 11	sept. 11	déc. 11	mars 12	juin 12	sept. 12
Allemagne	9,2	9,0	9,0	8,5	8,1	8,1	8,2	8,0	6,9	6,4	6,3	6,4	6,2
Belgique	14,0	14,0	14,1	14,2	14,6	14,3	12,9	12,6	12,4	11,9	11,6	11,2	11,0
Espagne	20,1	21,2	22,5	23,4	19,1	22,7	19,9	19,8	20,8	22,0	20,8	20,8	19,6
France	12,0	11,9	11,8	11,5	12,4	12,2	12,3	12,2	12,0	11,9	11,8	11,5	11,8
Irlande	22,2	18,8	18,6	18,1	17,8	18,3	18,1	18,3	18,3	18,2	17,6	17,4	17,1
Italie	18,9	18,4	16,8	16,2	15,8	16,2	15,5	15,4	15,5	15,6	15,2	15,9	17,6
Pays-Bas	11,0	9,9	9,5	8,4	8,5	8,1	7,9	8,1	8,5	8,6	8,6	8,5	8,5
Portugal	24,9	23,2	25,6	25,4	28,7	28,7	30,0	26,0	26,3	27,1	26,1	28,4	29,2
Royaume-Uni	18,4	18,8	18,5	18,2	18,5	17,7	17,3	16,8	16,4	15,7	16,3	15,9	15,7
Europe	14,8	14,8	14,4	14,0	13,8	14,0	13,5	13,7	13,4	13,3	13,2	13,4	13,7

COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2012



À noter

Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.

En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au-delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 30 - 50 jours dans les autres pays.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Le retard de paiement, analysé par le programme DunTrade® du premier réseau mondial d'informations B to B : le D&B Worldwide Network dont Altares fait partie, se définit comme tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement.

C'est également la définition retenue par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne dans le texte de refonte de la Directive 2000/35/CE. En effet, une nouvelle directive (directive 2011/7/UE) sur la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales a été adoptée le 16 février 2011, afin de protéger les entreprises européennes, et en particulier les PME, contre les retards de paiement, et de les aider à améliorer leur compétitivité. Cette directive doit être transposée par les États membres dans leurs législations nationales pour le 16 mars 2013 au plus tard.

LE PROGRAMME DUNTRADE®, UNE OBSERVATION FACTUELLE DE LA RÉALITÉ DES PAIEMENTS

Les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement. Depuis plus de 45 ans aux États-Unis et 25 ans en Europe, le programme DunTrade®, unique au monde, s'alimente des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. C'est le seul programme de collecte de ce type à s'appuyer sur une observation factuelle de la réalité des paiements. Le périmètre compte plus de 200 millions d'expériences commerciales réelles sur le monde, dont 25 millions en Europe, et 3,9 millions en France. Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, s'appuie sur le programme DunTrade®, à la fois pour enrichir ses modèles de score et pour publier régulièrement son analyse des comportements de paiement en Europe.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La Commission européenne insiste dans sa campagne de lutte contre les retards de paiement sur le fait que « *Dans toute l'Union européenne, il est courant de payer ses fournisseurs avec retard. Cette pratique est jugée acceptable car elle a peu de conséquences sur les consommateurs. Pourtant, les dégâts sont importants : chaque année, des centaines de milliers d'entreprises européennes font faillite parce qu'elles sont payées avec retard. Les petites et moyennes entreprises sont les grandes victimes de ce phénomène qui est encore accentué pour les entreprises vendant à l'étranger* ».

Risque de défaillance et retards de paiement sont effectivement très clairs.

L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade®, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du score de défaillance Altares. Le seuil des 30 jours de retard de règlement a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. À partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

